

Langues et cité

Le breton

Dans une perspective d'observation des pratiques langagières, le cas du breton apparaît comme emblématique de la situation des langues en danger dans les sociétés européennes. Face

Langues et cité

Bulletin de l'observatoire des pratiques linguistiques

Menace ou
officialisation p. 2

Paradoxe breton p. 3

Nouvelles technologies
Une grande entreprise p. 4

Enseignement bilingue p. 5

Petite enfance
Personnes âgées p. 6

Langue et littérature p. 7

Le roman p. 8

Musiques et langues p. 9

Dynamique breton-
français p.10

au déclin de la transmission et de l'usage social de la langue, un puissant mouvement en faveur de sa préservation et de sa revitalisation a émergé dans la société civile, relayé par les collectivités territoriales bretonnes qui, dans le cadre constitutionnel et réglementaire posé par l'État, et souvent en partenariat avec lui, y consacrent désormais des moyens significatifs.

Tout processus de revitalisation et d'aménagement linguistiques est le lieu de tensions et de contradictions : entre langue normée et langue héritée, néolocuteurs et locuteurs traditionnels, pratique vernaculaire et pratiques savantes, entre différentes représentations de la langue, différentes sensibilités politiques... Pour autant, rien ne dit que ces contradictions soient insurmontables.

Quoi qu'il en soit, si le 20^e siècle a été le siècle du déclin de l'usage vernaculaire du breton, il a également été celui de l'émergence de nouveaux usages : formels, littéraires, techniques, artistiques... et la plupart des Bretons - comme le montrent différents sondages - ne semblent pas prêts à faire le deuil de leur langue. S'il est vrai que le breton normé n'est pas le breton des locuteurs traditionnels, n'est-ce pas là justement le prix à payer pour la survie de la langue ?

Ce numéro de *Langues et Cité* propose au lecteur un panorama qui se veut objectif et sans concessions, des usages actuels du breton. Sa réalisation n'aurait pas été possible sans la participation de Fañch Broudic qui en a conçu le sommaire et assuré la coordination.



LE BRETON :

UNE LANGUE MENACÉE OU UNE LANGUE OFFICIALISÉE ?

Fañch BROUDIC

CRBC (CNRS, EA 4451), Brest

« *Moins on le parle, plus on en parle* »

C'est par cette sentence en forme d'aphorisme qu'un journaliste présentait déjà la situation du breton le 1^{er} août 1991 dans un quotidien régional. Une vingtaine d'années plus tard, le propos reste pertinent : la langue bretonne est l'objet d'un constant double discours. On redoute d'une part sa disparition imminente. Mais la promotion dont elle bénéficie désormais lui confère d'autre part un statut explicite qu'elle n'avait jamais eu jusqu'à présent. En 1913, l'écrivain Yves Le Febvre est persuadé que le breton « ne répond plus aux nécessités historiques » du moment et ne pense pas qu'on puisse « empêcher son élimination plus ou moins rapide par le français ». Un siècle plus tard, on ne parle que de la nécessité de « sauver la langue bretonne ». Ses défenseurs les plus actifs sont conscients que « le point zéro » pourrait être atteint sans tarder et que ce ne peut donc être que « la reconquête ou le tombeau ».

Question de survie

Les parents d'élèves de Diwan sont convaincus qu'à travers leurs écoles « c'est la survie de la langue bretonne qui se joue ». L'Office de la langue bretonne est alarmiste : son dernier rapport la présente comme étant « à la croisée des chemins », bien qu'elle ne soit « pas encore dans une situation désespérée ». Ces déclarations correspondent à celles qui à travers le monde prennent la défense des langues menacées et veulent préserver la diversité linguistique. Une langue ne peut exister en soi si elle n'a pas de locuteurs. À cet égard, le breton est assurément l'une de celles dont le nombre de locuteurs a le plus régressé depuis le milieu du 20^e siècle. Le dernier sondage fait état d'un taux de 13 % de bretonnants en Basse-Bretagne, ce qui correspond à une population de 172 000 habitants (Broudic 2009 a et b). Comme il y en avait 1 100 000 vers 1950, le nombre de bretonnants a diminué de plus de 80 %

en une soixantaine d'années (Broudic 1995). Pour autant, personne ne peut dire quand le breton pourrait disparaître. Mais comme 70 % des locuteurs ont aujourd'hui plus de 60 ans et si les tendances observées depuis dix ans se prolongent, le seuil des 100 000 locuteurs pourrait être atteint d'ici une quinzaine d'années.

Reconnaissance « officielle »

Dans le même laps de temps, le breton s'est pourtant vu reconnaître progressivement comme l'une des langues de Bretagne et comme l'une des langues de France. La première reconnaissance législative – et la seule, bien qu'étant obsolète à ce jour – est intervenue le 11 janvier 1951 lors de l'adoption de la loi Deixonne, qui autorisait timidement l'enseignement facultatif de quatre langues locales, dont le breton. La reconnaissance constitutionnelle est acquise près de 60 ans plus tard, le 21 juillet 2008 : avec l'adoption du nouvel article 75-1 de la Constitution, elle est implicite puisque personne n'imagine que le breton ne soit pas considéré comme l'une des langues régionales qui font désormais partie du patrimoine de la France.

Entre-temps, une charte culturelle avait été signée le 4 octobre 1977 entre les représentants de l'État d'une part et d'autre part l'Assemblée régionale et les conseils généraux des cinq départements : ce texte traduisait pour la première fois la reconnaissance de la « personnalité culturelle » de la Bretagne par la République. Puis, c'est le Conseil régional de Bretagne qui, le 17 décembre 2004 et à l'unanimité, « reconnaît officiellement, aux côtés de la langue française, l'existence du breton et du gallo comme langues de la Bretagne » en s'engageant sur un plan de politique linguistique. La formulation est subtile, puisque le Conseil régional ne proclame pas à proprement parler le breton et le gallo (langue romane parlée dans la partie orientale de la région) comme langues officielles en Bretagne aux côtés du français. Mais cette reconnaissance « officielle » et la mise en œuvre par la Région de la glottopolitique qui en découle ont changé la donne. Des conventions additionnelles

au contrat de plan ont été signées entre l'État et la Région. Les conseils généraux et des conseils municipaux s'impliquent également, quoique de manière variable, en faveur de l'enseignement du breton ou pour la mise en place d'une signalisation routière bilingue.

Une officialisation de fait

Ces initiatives ne sont pas toujours considérées comme suffisantes. Mais les panneaux routiers bilingues donnent une nouvelle visibilité à la langue. Bien d'autres réalisations y contribuent : la scolarisation de plusieurs milliers d'élèves en classes bilingues en est une. Des programmes TV en breton sont diffusés sur la TNT ou sur la toile. Plusieurs stations de radio proposent des émissions. Des comédies de situation (*sitcoms*) ou des feuilletons sont mis en production. Des troupes de théâtre présentent de nouvelles créations. Nombre de chanteurs ont acquis une forte notoriété. Pour ce qui est de l'expression culturelle, la langue bretonne a dynamiquement investi de multiples domaines.

Le statut actuel du breton est paradoxal à bien des égards. Alors qu'il est clairement perçu comme une langue dont le nombre de locuteurs décline, il bénéficie régionalement d'une forme de légitimation qu'il n'a pas sur le plan national : ce hiatus pourrait se révéler une difficulté pour l'avenir. Mais en région, c'est une officialisation de fait : l'Office de la langue bretonne va devenir un établissement public et il aura pour tâche de mettre en œuvre la politique linguistique de la région. Alors qu'il y a un large consensus pour conserver ou pour enseigner la langue régionale, le pourcentage de ceux qui estiment indispensable ou utile de la connaître n'est pas si important. Un dernier point demande réflexion : de quoi parle-t-on lorsqu'on parle de langue bretonne ? S'agit-il seulement des nouveaux brittophones qui ont pour référence la langue normée, ou des bretonnants de moins en moins nombreux dont le breton est la langue première ? Une réflexion nécessaire ●

Les mots et les causes : le paradoxe breton

Ronan CALVEZ
Université de Brest

« Il y avait dans sa voix l'accent d'une sincérité incroyable.

Chaque mot épuisait la vérité, mais comme le récit du rêveur celle de son rêve ».

Julien Gracq, *Le rivage des Syrtes*, 1951

Durant le mois de décembre 2009, le Conseil général du Finistère a diffusé une affiche accolée sur les arrêts de bus du département. On y lisait « *Bloavezh mat d'ar vevliesseurted* » : cette phrase en breton se voulait la traduction de la même affiche qui, en français, disait « Bonne année à la biodiversité ». À l'évidence, elle est tout aussi incompréhensible par les bretonnants du Finistère que ne le sont les traductions proposées sur certains panneaux de signalisation – « *Mirdi ar morlu* / Musée de la Marine », « *Kounlec'h* / Mémorial »... Cet état de fait peut sembler paradoxal : les institutions diffusent une forme de breton qui n'est pas compréhensible par l'immense majorité des locuteurs. Pourtant, cette apparente contradiction n'a rien d'étonnant – que ce soit heureux ou malheureux est un autre problème –, et elle est même tout ce qu'il y a de plus logique. Pourquoi ?

Langue du cœur ou symbole ?

Breton est le nom d'au moins deux pratiques qui, finalement, n'ont que peu de rapports. Pour les bretonnants premiers, le breton est la langue de leur première socialisation : ils la parlent quotidiennement, entre pairs, dans des situations de grande informalité. Leur pratique langagière est plus ou moins fortement imprégnée par le contexte diglossique qui était celui qu'ils ont connu lors de leur apprentissage : le breton, c'était la langue

du cœur, des champs et de la convivialité ; le français, la langue de la raison, de la ville et de la formalité. Cette répartition fonctionnelle des usages n'a pas été sans incidence sur les représentations que les bretonnants se faisaient parfois des langues : le breton, c'était le passé et c'était le stigmate d'un statut social peu valorisé ; le français, c'était l'avenir et c'était le garant d'une ascension sociale réussie.

Pour les institutions régionales qui le véhiculent, le breton est un symbole, celui d'une culture dynamique et ouverte sur le monde. En décembre 2004, l'assemblée régionale vote à l'unanimité la mise en œuvre d'un projet de politique linguistique qui reconnaît « officiellement, aux côtés de la langue française, l'existence du breton et du gallo comme langues de la Bretagne ». À cette reconnaissance est assorti « un plan volontariste de sauvegarde et de promotion de la langue bretonne. L'enjeu : revitaliser la langue bretonne et promouvoir son usage dans tous les domaines » (site internet de la Région Bretagne). Ce qui est mené, notamment par l'*Ofis ar brezhoneg* / Office de la langue bretonne, créé en 1999 à l'initiative de la Région Bretagne, avec le soutien du ministère de la Culture et de la Communication, c'est une politique d'aménagement linguistique – ce qui permet d'explicitier le paradoxe précité.

Un breton institutionnel

Par essence, les institutions de droit sont normalisatrices, en Bretagne comme ailleurs. De nos jours, toute politique linguistique s'inspire plus ou moins grandement du modèle catalan qui a visé à *normaliser* l'usage de la langue catalane grâce à deux volets : un volet linguistique de *normativisation* – création de néologismes et de nomenclatures nouvelles, codifications grammaticales et orthographiques, etc. – et un volet social d'extension de la pratique de la langue dans des domaines où elle n'était pas ou plus utilisée. Logiquement, en Bretagne, les institutions régionales et départementales diffusent, à travers la signalisation ou des traductions, une forme qui se veut normée et normalisée, une et indivisible, de Cesson-Sévigné au Conquet. Revitaliser la langue bretonne signifie aussi en généraliser la pratique sur l'ensemble du territoire

de la Bretagne ducale et provinciale, en Basse-Bretagne – à l'ouest d'une ligne Saint-Brieuc-Vannes – comme en Haute-Bretagne – où le breton n'a jamais été pratiqué ou bien n'est plus pratiqué depuis plusieurs siècles. Les institutions de droit diffusent donc une norme.

Néanmoins, il est indéniable que ce breton institutionnel tient souvent un rôle de symbole, de signe de reconnaissance : peu importe donc si les bretonnants ne comprennent pas ce qui est diffusé. Ainsi, sur la carte de vœux du Musée breton de Quimper lit-on une traduction de la traditionnelle formule selon laquelle « Les conservateurs et le personnel du musée départemental breton vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2010 ». Elle dit : « *Mirourien hag implijidi mirdi breizhek an departamant Penn ar Bed a zo laouen de hetiiñ deoc'h ur bloavez mat 2010* », et cette phrase est totalement incorrecte et incompréhensible.

Résoudre la contradiction

Lorsqu'on l'interroge, la population bas-bretonne, dans sa très grande majorité, se déclare favorable à cette volonté de politique linguistique, même si cet aménagement semble extérieur aux pratiques effectives des locuteurs. En effet, ces derniers parlent breton au sein d'une sphère sociolinguistique restreinte, informelle et paritaire, et ils distinguent certainement cette pratique de ce qui ressortit à une sphère publique, formelle et disparitaire : aux oreilles et à l'esprit des bretonnants, les deux sphères sont clairement dissociées, les deux idiomes pratiqués en leur sein le sont également. « C'est pas le même breton » disent parfois les anciens : cette phrase est sans doute à entendre au sens propre. C'est aussi ce qui explique que le Conseil général du Finistère ait lancé une action qui vise à tisser des liens entre les bretonnants premiers et les collégiens ou les lycéens des filières bilingues. Inciter les jeunes à devenir des « Quêteurs de mémoire » est donc bel et bien une volonté de résoudre une contradiction qui marque maintenant durablement le paysage sociolinguistique breton ●

4 Langue bretonne et nouvelles technologies

Philippe JACQ

Directeur de l'Office de la langue bretonne

L'informatique et l'internet font partie de notre quotidien. Ils ont envahi notre environnement de travail et la plupart des foyers. L'on sait, en outre, que plus les gens sont jeunes, plus ils utilisent les nouvelles technologies. Les jeunes générations passent plus de temps devant leur écran d'ordinateur que devant la télévision. Chez les adolescents, MSN est roi. Tout aménageur linguistique est donc confronté à l'enjeu majeur des nouvelles technologies. Certains linguistes ont même pu affirmer que les langues qui ne sont pas présentes sur l'internet ne passeront pas le 21^e siècle. Sans préjuger de l'avenir, il est clair que pour des langues, telles que le breton, parlées dans un environnement européen riche et mondialisé, les nouvelles technologies sont incontournables.

Le breton est une langue dont la pratique sociale décroît continuellement et dont la place dans les principaux médias audiovisuels est toujours restée très limitée. Cette langue fait pourtant montre d'un dynamisme certain sur internet. Les principaux logiciels libres (entre autres, Open Office, Firefox, Thunderbird, Skype, projets Wiki, Google, OpenStreetMap...) disposent aujourd'hui de leur version bretonne régulièrement mise à jour. À cela trois explications principalement : le bon niveau général de formation des Bretons, la présence de longue date d'une industrie informatique et des communications, et la volonté de la communauté linguistique de s'approprier cette nouvelle opportunité qu'est l'internet. À cet égard les projets tels que l'encyclopédie en ligne Wikipédia sont intéressants, car ils offrent des statistiques qui permettent de mesurer le dynamisme d'une communauté linguistique donnée. Leur lecture est particulièrement instructive. On y apprend que seules environ 250 langues dans le monde disposent du ressort nécessaire pour créer un projet encyclopédique. C'est le cas du breton. L'on y apprend aussi qu'en nombre d'articles (31 665 articles en février 2010), le breton

se classe tous les mois depuis plus de trois ans entre la 52^e et la 56^e place parmi ces 250 langues. Cela est remarquable et sans commune mesure avec le nombre de locuteurs.

L'Office de la langue bretonne est partie prenante de ce mouvement. Il s'agit d'offrir des outils (traduction de logiciels, création d'un correcteur et d'un traducteur automatique) et du contenu (traductions de sites) dans la langue. Au-delà des logiciels libres, l'autre enjeu consiste à proposer au public les outils propriétaires les plus courants. L'Office s'y emploie en développant des partenariats, avec l'entreprise Microsoft notamment. Le bloc linguistique breton, sa présence physique et géographique très concrète, s'est effacé. Il se transforme et se reconstruit sous nos yeux en forme de réseaux. Les nouvelles technologies sont un des supports centraux de cette transformation. ●

LANGUE BRETONNE : UNE DES GRANDES ENTREPRISES DE BRETAGNE

Meriadeg VALLERIE

Observatoire de la langue bretonne

La langue bretonne a longtemps été délaissée par les institutions et, par ricochet, perçue par les Bretons comme un frein à leur progression sociale. Le contexte a évolué et la langue bénéficie aujourd'hui d'une opinion largement positive au sein de la société bretonne en tant que marqueur identitaire qu'il faut conserver (Broudic 2009). La langue a par ailleurs beaucoup progressé en tant que compétence nécessaire à l'exercice de certains emplois salariés. Il s'agit toutefois d'une évolution silencieuse : en effet, qui connaît réellement en Bretagne la réalité du marché de l'emploi en breton ? Pour répondre à cette question, l'Office de la langue bretonne a mené en 2006 la première enquête visant à recenser les postes nécessitant la maîtrise de la langue bretonne (Observatoire, 2006). 900 postes

ETP (équivalent temps plein) ont ainsi été dénombrés, des postes pourvus par plus d'un millier de brittenophones. Ces premières données montrent que la langue bretonne se hisse au rang des grandes entreprises de Bretagne.

Suite au fort développement de l'enseignement bilingue ces trente dernières années, près des trois quarts de ces postes (73,4 %) se rapportent au domaine de l'enseignement. Outre les diverses formations destinées aux adultes, l'enseignement scolaire (et particulièrement l'enseignement bilingue) représente à lui seul les deux tiers des postes recensés. Toutefois, d'autres milieux tels que la culture, le monde associatif, les médias ou l'édition font travailler des brittenophones aux compétences variées. L'enquête de l'Office a par ailleurs

mis en évidence l'atout que peut constituer la maîtrise du breton dans un CV. En effet, sur le marché de l'emploi en langue bretonne, l'offre est plus grande que la demande : outre les 900 postes mentionnés plus haut, l'Office a recensé en 2006 plus d'une centaine de postes qui auraient gagné à être pourvus par des brittenophones, mais ne l'étaient pas. Qui plus est, l'entreprise « langue bretonne » est dynamique puisque le nombre de postes est en progression rapide. Ainsi, les données les plus récentes font apparaître que ceux-ci ont progressé de près de 25 % dans l'enseignement scolaire entre 2006 et 2010. Plus globalement, on évalue en 2010 à près de 1 150 le nombre de postes ETP employant des brittenophones ●

L'enseignement bilingue : quel présent ? quel avenir ?

Paul MOLAC

Président de Div Yezh¹

En 1951, la loi Deixonne est la première à permettre l'enseignement des langues régionales. Elle est suivie en Bretagne d'une mise en place progressive d'un enseignement optionnel essentiellement dans les collèges et lycées. L'enseignement bilingue à parité horaire ou immersif commence en 1977 avec l'ouverture de la première école Diwan. En 1983, l'enseignement public ouvre sa première filière bilingue, suivi en 1990 de l'enseignement privé. La parité horaire consiste à enseigner en langue régionale pendant la moitié du temps scolaire et en langue française pendant l'autre moitié. Dans la méthode par immersion, la langue régionale est la seule langue d'enseignement pendant la maternelle et une partie du primaire. Les deux systèmes visent une compétence comparable dans les deux langues à la sortie du CM2.

Le breton en option

L'enseignement optionnel concerne un nombre assez important d'élèves. Dans le premier degré, il est proposé dans de nombreuses écoles primaires du Finistère par la volonté du Conseil général qui rémunère des intervenants extérieurs. Dans les autres départements, il est quasiment inexistant en primaire. L'Éducation nationale a développé l'enseignement optionnel au collège et au lycée. Dans les 5 départements bretons, environ 3 000 élèves sont concernés dans le public et environ 2 100 dans le privé. Cet enseignement optionnel manque de soutien de la part de l'institution et les horaires

sont dissuasifs. Les professeurs sont souvent affectés sur plusieurs établissements. Ces difficultés liées à un état d'esprit parfois consumériste expliquent de la part des élèves une désaffection entre la sixième et la troisième. Le nombre d'heures d'enseignement se limite trop souvent à une heure par semaine et les élèves ont souvent des capacités langagières assez limitées en breton.

L'enseignement bilingue

C'est l'une des raisons pour lesquelles l'enseignement du breton sous la forme bilingue paritaire ou immersive se révèle attractif. Ce type d'enseignement scolarise aujourd'hui plus de 13 000 élèves dans trois filières différentes : 5 400 élèves dans le public, 4 450 dans le privé et 3 210 dans les écoles Diwan. Il est en augmentation constante d'environ 700 élèves par an. Il s'est mis en place sous la pression des parents qui sont attachés à ce que leurs enfants parlent le breton et bénéficient des bienfaits du bilinguisme précoce. Le but est d'aller vers le plurilinguisme tout en préservant la langue bretonne. La demande reste forte et à chaque rentrée des demandes d'ouverture de classes ne sont pas satisfaites.

Les associations de parents d'élèves, mais aussi les élus, s'impliquent et demandent un enseignement breton français pour leur(s) enfant(s). Malgré une incontestable réussite et l'engouement qu'il suscite, on peut noter que l'enseignement bilingue reste encore peu développé. Le pourcentage d'en-

fants en maternelle atteint presque les 6 % d'une classe d'âge dans le Finistère, 5,24 % le Morbihan et 2,75 % pour toute la Bretagne. On mesure le chemin qui reste à parcourir pour atteindre le standard européen en la matière et permettre un usage social de la langue bretonne. Le nombre de brittophones formés est insuffisant et la langue bretonne est classée par l'Unesco comme langue en danger de disparition.

Les structures d'enseignement ne parviennent pas à répondre aux enjeux. Le système éducatif ne forme pas assez de professeurs capables d'enseigner le breton ou en breton. Les institutions ne mettent pas en place les outils nécessaires pour le faire. La promotion de l'enseignement bilingue reste l'affaire des associations de parents, alors que dans de nombreuses régions d'Europe elle est assurée par des organismes publics.

Les attentes des parents

L'enseignement des langues régionales et la préservation de la diversité linguistique ne sont pas perçus comme une priorité. Cette préservation est dévolue aux régions qui le veulent bien par l'intermédiaire de conventions plus ou moins ambitieuses signées avec l'État. Par exemple la Région Bretagne a mis en place un système de bourses destinées à inciter les jeunes à devenir enseignants en breton. Mais en l'état actuel de la législation, les régions, malgré leur volonté parfois affichée, ne peuvent guère être très efficaces sur un dossier qui ne fait pas partie de leurs

compétences obligatoires. L'enseignement du breton n'est pas une obligation pour l'administration, mais seulement une possibilité à laquelle elle peut très bien ne pas répondre. Les obstacles à l'ouverture de classes bilingues sont multiples : absence d'enseignant, opposition de la municipalité, d'une équipe enseignante, de l'encadrement... Qu'attendent les associations de parents ? La proposition et l'organisation progressive par l'Éducation nationale de l'enseignement bilingue breton français dans toutes les écoles de Bretagne.

Pour cela, ces associations appellent de leurs vœux une évolution de la législation qui reconnaisse ce qui est une réalité dans la plupart des pays d'Europe : le droit à l'enseignement des langues régionales. Si l'État estime qu'il n'est pas le mieux placé pour gérer la diversité linguistique, ne pourrait-il pas transférer aux régions les compétences et les moyens nécessaires ? L'enseignement des langues régionales ne devrait-il pas être partout organisé sur le modèle de ce qui se fait en Corse ? Ne serait-ce pas la seule façon de préserver le patrimoine linguistique français ? ●

¹ Association des parents d'élèves des classes bilingues de l'enseignement public

6 LE BRETON DÈS LA PETITE ENFANCE

Gregor MAZO
Association Divskouarn

L'association Divskouarn (Les oreilles) a été créée pour promouvoir la langue bretonne avant la scolarisation. Elle agit depuis 2005 dans les trois domaines d'intervention de la petite enfance : les lieux d'accueil collectifs, les assistant(e)s maternel(le)s, les familles. Proposer le breton à l'âge de la petite enfance présente de multiples intérêts. D'abord, le jeune enfant est naturellement capable d'intégrer les langues auxquelles il est confronté régulièrement. Ensuite, cette période est idéale puisqu'il n'y a pas la pression du résultat. Enfin, ce type de proposition permet d'informer les familles en amont de la scolarisation. Opter pour la langue régionale est d'abord un choix culturel : l'apprendre, c'est être en phase avec son territoire. Opter pour le breton en Bretagne est aussi un choix pragmatique dans l'optique d'offrir un bilinguisme équilibré aux enfants : pour que ce bilinguisme soit efficace, il faut qu'il soit enraciné dans l'environnement de l'enfant.

Divskouarn travaille sur la base d'une charte élaborée dans le domaine des crèches et qui a été mise au point avec le concours de la PMI du Finistère (Protection maternelle et infantile). Elle propose aux structures de s'engager sur le niveau 1 concernant les établissements

où le breton est présent au minimum via une intervention hebdomadaire, le niveau 2 pour les crèches dont au moins deux professionnels travaillent en breton, ou le niveau 3 pour les établissements dont la langue serait le breton (il n'en existe pas à ce jour). Les assistantes maternelles restent cependant le mode de garde majoritaire. L'association tient un répertoire de celles qui peuvent travailler en breton et propose le breton à l'occasion de regroupements. La famille est le lieu idéal pour la transmission d'une langue : un travail de conseil est réalisé à ce sujet auprès des parents, et des groupes de rencontres sont organisés pour que les familles puissent venir y découvrir le breton avec leur bébé.

Depuis l'année dernière, a été lancé un programme de formation associant langue bretonne et petite enfance. Un stage adapté aux débutants a d'abord été organisé, avant l'expérimentation d'une formule destinée aux personnes maîtrisant déjà bien la langue bretonne. Il faut maintenant généraliser l'usage de ces outils afin que les propositions d'accueil du jeune enfant en langue bretonne deviennent significatives. Il existe ailleurs en Europe des projets similaires en lien avec l'éducation préscolaire : Divskouarn doit donc aussi confronter sa jeune expérience à celle de cas de figure plus aboutis ●

Prendre en charge les personnes âgées

D^r Catherine RANNOU-POSTIC
Conseil général du Finistère

Aujourd'hui, les bretonnants de naissance sont âgés : la majeure partie d'entre eux a plus de soixante-cinq ans et, parfois, cette avancée en âge s'accompagne de troubles cognitifs (survenant lors de démences), associés ou non à des troubles du comportement (agressivité, agitation...). Les professionnels (médecin, infirmière, kinésithérapeute, aide-soignante, aide à domicile) relaient un constat : la détérioration des fonctions cognitives fait réapparaître la langue apprise dans l'enfance (qui n'était plus parlée couramment, le français ayant pris le relais). Pour certains patients déments, le breton devient la seule langue pour communiquer... Les intervenants témoignent alors de l'intérêt à parler breton pour gérer les situations difficiles : crises d'agitation ou d'angoisse par exemple.

Malheureusement, la prise en charge des personnes âgées en EHPAD¹ ou à domicile est souvent assurée par des professionnels non bretonnants... Les difficultés de communication deviennent alors source d'angoisse pour la personne âgée incomprise par son entourage, mais aussi source de frustration pour ces professionnels. C'est pourquoi quelques EHPAD du Finistère ont mis en place une expérience intéressante : l'enseignement du breton au personnel par les résidents. Un des objectifs étant l'apprentissage du b. a. - ba de la langue afin d'améliorer la communication entre le personnel non

bretonnant et les résidents déments qui ne s'expriment qu'en breton. Il en ressort, outre une amélioration dans la prise en charge des personnes désorientées, une dynamique de partage pour le groupe, la démotivation souvent présente chez les sujets institutionnalisés laissant place à une nécessité de les « canaliser » !

Outre cette facette « thérapeutique », la communication en breton peut se révéler d'une certaine utilité sociale. Différentes actions sont actuellement menées pour permettre aux jeunes de rencontrer les anciens afin d'échanger en breton : c'est le cas, entre autres, de l'opération « Quêteurs de mémoire » initiée par le Conseil général du Finistère. Ces actions ou animations visent à maintenir le lien social et intergénérationnel, mais aussi à revaloriser la place des anciens dans la société en leur permettant de retrouver leurs rôles d'antan parfois oubliés : témoigner du passé et transmettre le savoir. Ces rencontres deviennent alors d'autant plus importantes qu'elles permettent à deux générations de porter un autre regard l'une sur l'autre ●

¹ EHPAD : Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes.

LANGUE ET LITTÉRATURE BRETONNES : la dynamique de la recherche

Nelly BLANCHARD
Université de Brest

Le Centre de recherche bretonne et celtique (CRBC) articule depuis 40 ans une équipe de recherche pluridisciplinaire (historiens, ethnologues, linguistes, littéraires) et multisite (Brest et Rennes) à une équipe de documentalistes liée à un riche fonds documentaire (52 000 ouvrages dont 5 000 en breton, 2 000 titres de revues, archives) situé en partie dans les locaux de l'Université de Bretagne occidentale à Brest et en partie au Manoir de Kernault à Mellac (Finistère). À côté et en constante interaction avec le pôle « société et culture », le pôle « langue et littérature » s'est considérablement enrichi au fil de ces quatre décennies, tant au niveau de la connaissance concernant le breton, qu'au niveau de l'histoire des origines nationales au travers du gaulois, ou encore à celui des relations linguistiques et culturelles avec les îles britanniques (gallois, cornique, gaélique, etc.).

Les axes de recherche

L'exhaustivité ne peut être ici de mise, mais il est possible d'indiquer les grandes voies que les chercheurs du CRBC ont jusqu'ici fait emprunter à la recherche effectuée sur la langue bretonne et les textes en langue bretonne afin de répondre aux questions suivantes : pourquoi et comment a-t-on parlé et écrit le breton ? Pourquoi et comment parle-t-on et écrit-on le breton aujourd'hui ?

> la première de ces voies est la linguistique historique : étude comparatiste de diverses langues celtiques, enrichissement de la connaissance en philologie de diverses familles de langues proches de la famille celtique, analyse géolinguistique

ou toponymique nourrissent par exemple ce vaste domaine de la variation à travers le temps du breton ;

> le deuxième axe est littéraire et met en lumière la variété des positions esthétiques et idéologiques grâce à l'analyse de textes – du Moyen Âge à la littérature contemporaine –, à la traduction d'œuvres ou à la meilleure compréhension de l'histoire sociolittéraire du breton ;

> c'est la dialectologie qui jalonne le troisième axe : collecte de données, établissement de monographies, confection d'atlas linguistiques, analyse géolinguistique sont au centre de cette étude de la variation spatiale du breton ;

> enfin, la sociolinguistique constitue un autre domaine qui a été considérablement développé par les chercheurs du CRBC : la variation sociale du breton se décline à partir de l'analyse de l'évolution quantitative et qualitative de la pratique du breton des origines à nos jours.

Nouveaux domaines

Des travaux de nature variée permettent d'y avoir accès. Les travaux personnels sous forme de conférences, d'articles ou d'ouvrages se combinent entre eux et permettent d'élaborer des rencontres plus importantes lors de colloques. La tenue, de 1984 à aujourd'hui (interruption entre 1998 et 2007) de séminaires trimestriels donnant la possibilité aux spécialistes de se retrouver et de discuter sans concession de questions de fonds ou de méthode est un élément de cohésion et de lien géographique et historique pour la discipline. Le Groupe de recherche sur l'économie linguistique de la Bretagne, qui a pris le nom de *Bretagne linguistique*, publie ainsi un volume annuel regroupant les réflexions issues de ce groupe de travail (préparation du 15^e numéro en cours).

Les avancées effectuées depuis 40 ans au sein du CRBC sur ces quatre voies permettent aux chercheurs actuels de bénéficier d'une assise épistémologique importante pour observer des terrains moins défrichés : la découverte récente de nouveaux textes vient renouveler l'image que l'on avait de la littérature bretonne – tant au niveau de la forme qu'au niveau du fond – et des pratiques sociales de la langue bre-

tonne à diverses époques. La collecte de données dans des domaines linguistiques moins explorés, comme la syntaxe et la morphologie, se poursuit. Les rencontres entre spécialistes du breton, du gallois et du gaélique s'institutionnalisent. Des liens se tissent entre production de textes et autres productions artistiques pour avoir une meilleure approche de l'histoire des idées à certaines époques. Une analyse de la transmission du breton dans le milieu familial apportera des idées nouvelles dans le domaine sociolinguistique.

Le seul laboratoire

Enfin, l'exploration du vaste champ de l'histoire du collectage en Bretagne se poursuit, appuyée sur l'antenne créée à Kernault en 1991 du Centre de recherche et de documentation sur la littérature orale, et au fil de la découverte et de l'accessibilité aux archives de personnalités qui ont marqué ce domaine et dont les manuscrits se trouvent conservés au CRBC (archives La Villemarqué, Le Braz, Herriou, mais aussi dans d'autres domaines Guieyesse, Keravel, Hélias, Lainé, Delaporte, Keineg, Le Scouëzec, etc.) et d'archives sonores (12 000 enregistrements de radios, collectes de chants et musique, langue bretonne). Par ailleurs, l'informatisation de corpus linguistiques et littéraires joue un rôle important dans le champ de la vulgarisation de la recherche : lexiques et dictionnaires anciens et récents, cédéroms de synthèse vocale, lexiques pour l'enseignement bilingue, corpus ethnolinguistiques, corpus de textes des 19^e et 20^e siècles...

À la fois ancrée dans sa spécialité de l'étude de la langue bretonne, ouverte au comparatisme (avec d'autres langues celtiques et d'autres langues de France) et nourrie de l'interdisciplinarité, c'est ainsi que se développe la recherche en langue et littérature bretonnes au CRBC, seul laboratoire en France à créer et diffuser du savoir dans ce domaine ●

**Ho kared a rin abaoe deh
Abaoe kenta deiz ar bed.**
(P.-J. Hélias)

*Je vous aimerais depuis hier
Depuis le premier jour du monde.*

Quand le breton se met au roman

Francis FAVEREAU
Université de Haute-Bretagne

Ces dernières années, comme plus largement la première décennie du nouveau siècle, sont marquées par un développement soutenu du roman en langue bretonne, donnant un nouveau sens à ce que l'on nomme « roman breton » dès l'aube de la littérature. Cette tendance, déjà relevée à la fin du 20^e siècle, dépasse la vogue centenaire des genres courts, telle qu'elle a été analysée pour le siècle précédent (Le Berre, 1994) : la nouvelle, héritière du conte traditionnel, populaire et oral, mais aussi le théâtre désormais radiophonique, la poésie – une constante durant toute la période contemporaine – tendant vers l'ascèse avec la vague du haïku ou l'écho de postsurréalistes, et singulièrement l'influence d'un poète breton de langue française comme Guillevic.

Des romans pour ados

Passé le cap de l'an 2000, ce sont en gros une dizaine de romans qui paraissent chaque année dans les genres les plus divers, selon un modèle apparu dès les années quatre-vingt (romans historiques, voire préhistoriques, ou plus ou moins autobiographiques et bientôt policiers ou noirs) avec des évolutions notables : le polar se diversifie davantage et se banalise aussi en limitant ses ambitions formelles à des schémas commodes et préétablis, devenant sciemment un produit de consommation. En réponse à une offre éditoriale, concours ou prix, face à un besoin pédagogique parascolaire (étouffer l'environnement bilingue des apprenants), plus qu'à une demande sociale spontanée, le roman pour adolescent

en langue bretonne a ainsi fait irruption dans le paysage littéraire bretonnant (Kervoas 2008).

Le roman pour ados est clairement tributaire de modes, voire nourri de stéréotypes, comme la vague du fantastique tel que celui-ci s'est imposé via la littérature mondialisée qui a envahi simultanément les écrans petits et grands, ou les hypermarchés en traduction de l'anglais. Mais les meilleurs auteurs comme Yann Gerven, romancier confirmé, y ajoutent du second degré, divers clins d'œil ou une bonne dose de dérision lorsque les sorcières, remises au goût du jour par la télévision comme par le cinéma américain (*Bewitched*), troquent le balai pour un aspirateur on ne peut plus sophistiqué. Le fonds le plus traditionnel se retrouve métissé de Harry Potter, alors que d'autres auteurs préfèrent Tolkien ou des références mythologiques comme le *kraken* nordique. Ces romans pour la jeunesse sont, de toute évidence, influencés par la culture jeune désormais mondialisée et ses multiples avatars futuristes (anticipation et science-fiction via la BD ou le jeu de rôle, voire le jeu vidéo, etc.). Souvent brefs, ils sont construits selon un schéma immuable qui a fait la fortune du genre, l'action devant évoluer autour d'un héros auquel le jeune public puisse s'identifier au gré d'une quête ou d'une recherche à suspense. Tel est, par exemple, l'archétype que suit à dessein Yann-Fañch Jacq qui publie au moins un roman par an depuis une bonne décennie.

Modernité ? Ou modèles venus d'ailleurs ?

D'un genre plus classique, moins faussement autobiogra-

phique que le premier, on note le second roman d'un bon stylistique, Erwan Evenou, mais aussi un gros roman qui a rencontré son public après avoir remporté le premier prix dans sa catégorie en 2008, *An deiz hirgortozet* [Le jour tant attendu], chronique sociale mais branchée (sexe compris) des années post-68 et premier volume d'une trilogie de Gege Gwenn en cours d'édition. Un autre roman récompensé en 2009 est dû à une plume féminine, parmi d'autres : *Etrezek an enez* [Vers l'île] de Mich Beyer, qui a débuté par les romans pour la jeunesse. Il s'agit de romans personnels, voire psychologiques, sinon d'une analyse, du moins d'itinéraires plus ou moins contraints dans le temps comme dans l'espace. Le leitmotiv de l'île suggère ici, outre le dépaysement, un parcours initiatique, à moins qu'il ne s'agisse de quête mémorielle ou de recherche d'identité typiquement individuelle, plus que collective. C'est là que pointent des thèmes ou des motifs nouveaux comme une sexualité sans tabou, une homosexualité enfin assumée ou revendiquée par exemple, ce qui est aussi le sujet d'un essai de *coming out* littéraire comme *Par dibar* [Pair impair] de Yann-Fañch Dupuy.

Analysé par ses auteurs comme un gage de survie du breton en termes de création – créer ou mourir – ce roman nouveau s'inscrit dans une volonté de répondre aux sensibilités d'un lectorat au moins bilingue ; à l'effort de vitalité sociolinguistique s'ajoute une recherche de connivence, selon le principe bien connu de plaisir avec, comme en contrepoint, la décision d'un auteur prolifique (Mikael Madeg) de cesser d'écrire dans un genre qui peine dans son cas à fidéliser

un lectorat. Il faut noter enfin que cet essor du roman n'exclut pas d'autres genres en prose assez proches : recueils de nouvelles, elles-mêmes à géométrie variable, mais avec de nouveaux noms parfois (ou un pseudo-transsexuel tel Henri Dorsel), comme on continue d'apprécier les chroniques du genre histoire de vie (qui firent la fortune littéraire de Pierre-Jakez Hélias).

Faut-il voir plus qu'une coïncidence dans cet engouement romanesque pour ce qui a fait longtemps « mauvais genre » ? S'agirait-il pour l'écriture en langue bretonne d'un marqueur de modernité, après laquelle courent toujours les langues minorisées, en ce nouveau siècle où l'on ne sait comment la caractériser après la césure postmoderne de ces dernières décennies ? Ou n'est-ce simplement que l'arrivée à maturité – dans tous les sens du terme – de la génération qui a promu le bilinguisme institutionnel selon les modèles transfrontaliers venus d'outre-Manche comme d'au-delà des Pyrénées, quand on sait que *novel* et *novela* sont aussi en gallois ou en gaélique comme en basque des genres actuellement très productifs, même si la production en breton peut difficilement rivaliser avec celle de ces langues d'enseignement de masse qu'elles sont devenues ●

**Brezoneger ma 'z on,
Ar brezoneg eo ma bro,
ha me ki dezañ.**
(P.-J. Hélias)

*Bretonnant que je suis,
Le breton est mon maître
et moi son chien.*

Marthe Vassallo, vous êtes connue comme chanteuse de langue bretonne : c'est un choix, dès le départ ?

J'étais une adolescente qui chantait et qui apprenait le breton, donc l'apprentissage du chant traditionnel - de chez moi et des alentours, c'est-à-dire en breton - s'est imposé naturellement. Les encouragements d'autrui, les possibilités de pratique, très nombreuses même pour une débutante dans ces années quatre-vingt-dix, et un réseau de transmission déjà assez développé (Dastum, ateliers...) ont fait que mes désirs artistiques naissants ont pris corps dans ce terrain-là.

Vous menez aujourd'hui une vie multiple : vous frôlez le jazz, vous fréquentez le classique, vous participez à des chorégraphies contemporaines... Qu'est-ce qui importe ? Chanter en breton ? Chanter tout simplement ? Ou multiplier les expériences musicales ?

Être chanteur traditionnel n'est pas synonyme d'être chanteur professionnel, y compris quand, comme dans mon cas, les deux se recoupent largement. La chanteuse tout court et la chanteuse trad' s'observent, s'épaulent, s'apprennent, parfois se critiquent mutuellement. Quand j'ai pris mes premiers cours de chant classique, je chantais en fest-noz depuis plusieurs années déjà. Au bout de quelque temps, il est devenu clair que je n'avais envie de renoncer ni à l'un, ni à l'autre !

Parallèlement, à travers diverses rencontres artistiques, je voyais ce que ce « bilinguisme » apportait, dans les deux sens, à mon oreille, à ma musicalité, à mes capacités de travail et de collaboration. Plus je tâche d'avancer dans la compréhension et le respect de ces deux formes (trad' et lyrique), pratiquement opposées, et plus croît ma liberté dans un troisième espace, celui de mon propre langage d'artiste, là où il n'y a plus de règles sinon celles que je fixe moi-même. Et ce que j'apprends dans ce troi-

sième espace peut à son tour irriter chacun des deux autres... Pratiquer intimement plusieurs musiques, c'est parler plusieurs langues ; parler plusieurs langues, c'est désapprendre l'évidence et, par là, approcher la liberté. C'est cela qui importe.

S'ajoute à cela, plus concrètement, un plaisir de défendre chaque musique que j'aime : je peux parler des richesses d'une musique avec le vocabulaire de l'autre... C'est-à-dire aussi dans le langage du milieu social de l'autre, car l'écart n'est pas seulement linguistique et artistique. D'une certaine façon, issue d'un milieu intellectuel et pratiquant une musique de paysans, j'étais dès le départ un pied ici et un pied là. Le désir de traduire est peut-être une pulsion assez normale chez un bilingue : chercher à réduire et à faire fructifier la dichotomie initiale ?

Vous avez commencé par le fest-noz et vous y chantez toujours avec le groupe « Loened Fall » [Les vauriens]. Dites-nous donc ce qu'est un fest-noz et l'intérêt que vous y trouvez ?

Un *fest-noz* est un bal où sont jouées et dansées les danses populaires bretonnes. La musique, parfois d'un très haut niveau, est interprétée par des musiciens ou chanteurs, depuis les duos *a cappella* traditionnels jusqu'à des groupes électrifiés ; les danseurs viennent par centaines ou par milliers, avant tout pour faire la fête, tous âges et milieux confondus. Et moi, là-dedans, j'ai le sentiment de rentrer à la maison, là où tout est plus direct et plus simple. Et j'apprécie surtout un échange d'énergie avec le public qui n'a d'égal que ce qui se passe peut-être dans un très grand concert de rock.

Sur scène, dans le spectacle « Bugel koar » [Enfant de cire] par exemple, vous interprétez des « gwerziou », des mélodies traditionnelles. En même temps, vous innovez dans l'interpréta-

tion et dans la création. Quel est le sens de votre démarche ?

Bugel Koar est à la croisée des espaces dont je parlais tout à l'heure. Partis d'une démarche de « traduction » (par la musique, par le théâtre) d'un répertoire traditionnel à l'intention d'un public non bretonnant, nous avons étendu le champ jusqu'à la composition de chansons personnelles. Le sens de tout cela ? Dire ce que nous avons besoin de dire, comme tous les artistes... Et la musique traditionnelle peut exprimer tant de choses qu'il serait dommage de la confiner à sa propre case.

Comment réagit le public ? Yann-Fañch Kemener, chanteur comme vous, explique que ce n'est pas la même chose de chanter aujourd'hui devant un public qui ne sait presque plus le breton, alors qu'il y a 30 ans ce public, en Basse-Bretagne, réagissait directement par rapport au chant. Qu'en pensez-vous ?

Qu'à 35 ans, j'envie Yann-Fañch d'avoir connu cette époque ! Aujourd'hui le public a une réaction étonnante : quel que soit le luxe d'explications que vous déploierez, il se sentira toujours frustré de ne pas comprendre, alors qu'il écouterait sans états d'âme un chanteur africain ou américain ! Comme si le fait que le breton soit « langue du pays » (que le « pays » en question soit la Bretagne ou la France) exacerbait un sentiment d'impuissance à ne pas le comprendre. Mais peut-être est-ce là le signe que les gens n'ont pas encore « renoncé » à cette langue, que tout en leur étant inaccessible elle ne leur est pas étrangère ?

Vous allez continuer à chanter en breton ?

J'y compte bien ! J'écris en breton, en français et en anglais. Et je me sens plus que jamais l'envie de défendre le chant traditionnel « brut », notamment les *gwerziou*, les complaintes à écouter, aujourd'hui sous-estimées après avoir été mythifiées autant que méconnues •

Le rapport dynamique entre breton et français : l'exemple d'une commune morbihannaise

Erwan LE PIPEC
Université de Haute-Bretagne

Malguénac est une commune rurale du nord du Morbihan, près de Pontivy. Après une diminution significative, sa population actuelle a retrouvé le niveau qui était le sien vers 1900, soit environ 1 750 habitants. L'évolution de leurs pratiques linguistiques a, elle, été beaucoup plus radicale, les faisant passer pratiquement *d'un monolinguisme à l'autre*.

Les chiffres

Le « rapport dynamique » dont il est question ici est en effet dans une large mesure la chronique d'une substitution linguistique. Dans le cadre d'une thèse, j'y ai effectué en 2007 un recensement (approché) de la population bretonnante (Le Pipec 2008 : 366-384), duquel il ressort que les quelque 150 locuteurs actifs et 280 locuteurs passifs (qui comprennent le breton, mais déclarent ne pouvoir le parler) ne représentent plus respectivement que 8 % et 25 % environ de la population totale. Chiffres qui pourraient fournir une assise solide bien que modeste, mais qui sont l'aboutissement d'une forte érosion de la langue, posant de ce fait la question de son avenir en tant que phénomène sociétal.

On le mesure au vu du graphique, qui montre le degré de connaissance du breton des Malguénacais, selon leur année de naissance :

La brutalité de la chute ne laisse pas de surprendre, passant en vingt ans seulement de 80 % de locuteurs actifs pour une classe d'âge à presque zéro. Par rapport à la courbe de l'Ined pour l'ensemble de la Basse-Bretagne (Héran & al. 2002), la perte du breton a commencé à Malguénac légèrement plus tardivement, mais elle y a été nettement plus rapide. En revanche, la compréhension seule du breton se maintient beaucoup plus longtemps et régresse de manière plus lente. Quatre « moments » semblent se dégager dans cette évolution : jusqu'au milieu des années vingt, la proportion de brittenophones est massive et même en augmentation ; ensuite, et jusqu'au début des années trente, s'amorce une baisse sensible mais modérée ; un peu avant le milieu des années trente, la tendance s'accélère spectaculairement jusqu'au début des années quarante, montrant un véritable effondrement : il ne faut que dix ans pour passer de 70 % de brittenophones actifs à environ 10 %. Ce constat répond à l'évolution socio-économique de la commune : bien que les bouleversements soient surtout visibles après 1945, la dynamique du changement est déjà amorcée quelques années *avant* la deuxième guerre mondiale. Enfin, à partir du milieu des années quarante, la langue ne se transmet plus du tout, les locuteurs actifs devenant des exceptions.

Le breton resta pourtant encore longtemps la langue la plus pratiquée de la population. Si les enfants qui naissent à partir des années quarante sont toujours capables

de le comprendre, c'est bien parce qu'ils y sont intensément exposés. La courbe des locuteurs passifs, qui frôle les 100 % au début des années vingt connaît même une stabilisation du début des années quarante au début des années cinquante. Puis, elle suit le même mouvement que celle des locuteurs actifs, avec un simple décalage dans le temps : vers 1950, l'usage du breton devient progressivement minoritaire, pour devenir confiné dès le milieu des années soixante.

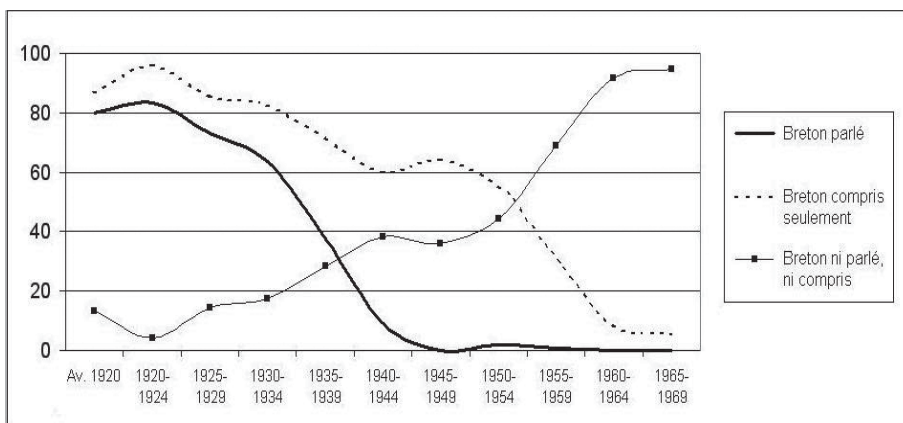
Le profil des locuteurs

Une analyse fine montre par ailleurs que l'usage du français ne progresse pas de façon uniforme. Plusieurs discriminants peuvent être identifiés, assurant une meilleure transmission du breton :

> **le lien à la terre** : presque tous les locuteurs sont d'anciens agriculteurs, ou enfants d'agriculteurs. Même les enfants d'artisans ont souvent fait leur entrée dans la vie active comme ouvriers agricoles. Tous ont donc en commun un fort lien à la ruralité, qui est (ou a été) une composante essentielle de leur identité sociale ;

> **l'esprit de routine** : en plein exode rural, les paysans qui restent sont les mieux lotis et les plus dynamiques. Passant d'une agriculture de subsistance au productivisme, ils se muent en entrepreneurs, n'hésitant pas à investir pour se moderniser. Or, il semble possible de lier modernisation des exploitations et modernisation des esprits, par l'adoption précoce du français. À l'inverse, le breton reste plus longtemps la langue des petits paysans, plus routiniers dans leurs pratiques tant professionnelles que sociales ;

> **les affinités idéologiques** : pour cette raison (et contrairement à un cliché répandu), ce sont les familles aux traditions de gauche qui ont conservé le plus tardivement le breton. La modernisation économique est en effet conduite par les paysans de sensibilité droite, souvent formés par la JAC (Jeunesse agricole chrétienne). Conservatisme politique et conservatisme



Évolution de la connaissance du breton à Malguénac par période de naissance (en pourcentage)

culturel s'opposent donc en tout point. On le voit également à l'échelle des cantons de Pontivy et Cléguérec : c'est dans les fiefs de gauche (peu dynamiques économiquement) de l'ouest et du nord-ouest de Pontivy que le breton a le mieux résisté, alors que le français et la révolution agricole s'imposaient beaucoup plus vite et facilement sur les terres de droite de l'est et du sud-est ;

> **le sexe** : le breton se maintient nettement mieux chez les hommes que chez les femmes (cf. Broudic 1995 : 192) : la baisse des locuteurs des années trente est surtout une chute du nombre des locutrices. Pour M. Lagrée (1992 : 264), plus disciplinées par leur éducation, les filles intériorisent [plus] facilement la proscription scolaire de la langue maternelle. Moyen de compenser l'infériorité sociale qui leur est assignée, la langue de prestige sera aussi un capital culturel leur permettant d'échapper à la condition paysanne ;

> **le télescopage générationnel** : la rapidité de la généralisation du français a entraîné la coexistence de brittophones et de francophones monolingues. Lorsque les deux générations cohabitent ou coexistent de façon proche, il s'ensuit une meilleure transition. On note donc une persistance tardive du breton chez ceux qui ont été élevés toute ou partie de leur enfance par une grand-mère, voire simplement par des parents plus âgés que la moyenne •

REPÈRES BIBLIOGRAPHIQUES

Les références mentionnées dans cette bibliographie ne prétendent pas à l'exhaustivité : ce sont celles mentionnées par les auteurs dans les différents articles de ce dossier, avec quelques compléments.

- **Association Buhez 2001**, *Parlons du breton !* Ouest-France, Rennes.
- **BARRÉ Ronan 2007**, *Les langues celtiques entre survivances populaires et renouveau élitiste ?* Presses Universitaires de Rennes.
- **BROUDIC Fañch 1995**, *La pratique du breton de l'Ancien Régime à nos jours*, Presses Universitaires de Rennes.
- **BROUDIC Fañch 2009a**, *Parler breton au XXI^e siècle. Le nouveau sondage de TMO Régions*, Emgleo Breiz, Brest.
- **BROUDIC Fañch 2009b**, « Parler breton au XXI^e siècle », *Langues et Cité*, n° 14, juillet 2009.
- **CALVEZ Ronan 2003**, « Qu'est-ce que le breton ? La question de la langue. » In Le Page Dominique (dir.) : *11 questions d'histoire qui ont fait la Bretagne*, Morlaix : Skol Vreizh, 2009.
- **Centre de Recherche Bretonne et Celtique 2009**, *La Bretagne Linguistique*, n° 14, Université de Bretagne occidentale, Brest.
- **FAVEREAU Francis 2001-2008**, *Anthologie de la littérature bretonne au XX^e siècle*, Skol Vreizh, Morlaix (3 volumes parus).
- **FAVEREAU Francis, LE BIHAN Hervé (dir.) 2006**, *Littératures de Bretagne. Mélanges offerts à Yann-Ber Piriou*, Presses Universitaires de Rennes.
- **GUILLOU Anne 1998**, « Les femmes et le breton », *La Bretagne linguistique*, n° 11.
- **GRIFFON Yves 2008**, *La langue bretonne et l'école républicaine*, Université de Haute-Bretagne - Rennes 2.
- **HÉRAN François & al. 2002**, « La dynamique des langues en France au fil du XX^e siècle », *Populations et sociétés*, n° 376.
- **HOARE Rachel 2003**, *L'identité linguistique des jeunes en Bretagne*, Brud Nevez Brest.
- **KERVOAS Envel 2008**, *Le roman pour adolescents en langue bretonne. Thématique, traduction et stylistique*, thèse, Université de Rennes 2.
- **LAGRÉE Michel 1992**, *Religion et culture en Bretagne 1850-1950*, Fayard, Paris.
- **LE BERRE Yves 1994**, *La littérature de langue bretonne. Livres et brochures entre 1790 et 1918*, Emgleo Breiz, Brest.
- **LE BERRE Yves 2006**, *Qu'est-ce que la littérature bretonne ? Essais de critique littéraire. XV^e - XX^e siècle*, Presses Universitaires de Rennes.
- **LE PIPEC Erwan 2008**, *Description, émergence et aspects sociolinguistiques du breton de Malguénac*, thèse, Université Rennes 2.
- **PENTECOUTEAU Hugues 2002**, *Devenir bretonnant. Découverte, apprentissages et réappropriations d'une langue*, Presses Universitaires de Rennes.
- **PRÉMEL G. 1995**, « Anamnèse d'un dommage, ou comment le français est venu aux Bretons », *Langage et société*, n° 72.
- **Observatoire de la langue bretonne 2006**, *La langue bretonne dans le monde du travail en 2006*, à télécharger sur : www.ofis-bzh.org/fr/services/observatoire/
- **Office de la Langue bretonne 2007**, *La langue bretonne à la croisée des chemins*, à télécharger sur : www.ofis-bzh.org/fr/services/observatoire/
- **QUÉRÉ Anna 2000**, *Les Bretons et la langue bretonne. Ce qu'ils en disent*, Brud Nevez, Brest.

Quelques sites internet

- Centre de recherche bretonne et celtique à l'université de Brest : www.univ-brest.fr/Recherche/Laboratoire/CRBC/
- Centre de recherche bretonne et celtique à l'université de Rennes 2 : www.univ-rennes2.fr/crbc
- Région Bretagne : www.bretagne.fr
- Office de la langue bretonne : www.ofis-bzh.org
- La chanteuse Marthe Vassallo : www.marthevassallo.com
- Site personnel et blog de Fañch Broudic (sociolinguistique et histoire) : www.langue-bretonne.com
- Association Divskouarn (petite enfance) : <http://divskouarn.free.fr>
- Association Div Yezh (parents d'élèves des classes bilingues de l'enseignement public) : www.div-yezh.org
- Association Dihun (parents d'élèves des classes bilingues de l'enseignement privé) : www.dihun.com
- Écoles Diwan : www.diwanbreizh.org
- Les Quêteurs de mémoire en Finistère : www.queteurs.cg29.fr

PARUTIONS

FLORICIC Franck (éd.) 2009, *Essais de typologie et de linguistique générale. Mélanges offerts à Denis Creissels*, ENS éditions, Lyon, 615 p.

Conçu comme un hommage à l'un des plus grands typologues contemporains, ce volume réunit quelques-uns des plus éminents spécialistes de typologie des langues. L'ouvrage s'adresse aux linguistes soucieux de trouver des informations inédites ; il ravira aussi les amoureux des langues désireux de connaître les développements les plus récents de la typologie.

ALEN-GARABATO Carmen & CELLIER Micheline (dirs) 2009, *L'enseignement des langues régionales en France aujourd'hui : État des lieux et perspectives / Tréma*, n° 31, CRDP de Montpellier.

Enseigner les langues régionales aujourd'hui signifie aller à l'encontre d'une idéologie vieille de plus de deux siècles et affronter représentations et stéréotypes négatifs. L'année 2008 a

mis les langues régionales au centre du débat public, d'abord à l'Assemblée nationale (le 7 mai), puis au Sénat (le 13 mai) ; depuis juillet 2008 elles sont inscrites dans la Constitution. Dans la conjoncture actuelle, il a paru intéressant de faire, dans ce numéro de Tréma, un état des lieux de l'enseignement des langues régionales et en langues régionales.

HUCK Dominique & KAHN René (éds.) 2009, *Langues régionales, cultures et développement (Études de cas en Alsace, en Bretagne et en Provence)*, L'Harmattan, Paris, 328 p.

Les cultures régionales dans leurs manifestations les plus diverses et le développement économique établissent des relations complexes et rarement étudiées qui sont au cœur de cet ouvrage. Issu d'une coopération entre des chercheurs venus de disciplines différentes (sociologie, ethnologie, économie, gestion, sociolinguistique...), ce livre souligne la nécessité d'approcher un même objet (le développement des territoires) avec des méthodes et des outils différents.

Il démontre aussi que dans les régions plurilingues à forte visibilité culturelle, traditionnelle ou innovante, cultures régionales et dynamisme économique ont partie liée.

Langues de France. Actes du Forum des langues de France, Langon, juillet 2009, 2010 Nuits Atypiques - Le Castor Astral, Langon, 206 p.

La publication des actes de ce Forum, qui reprennent l'ensemble des communications, entend contribuer à relancer le débat public sur les «langues régionales» qui s'inscrit pleinement dans le cas du débat politique et citoyen.

PÖLL Bernhard & SCHAFROTH Elmar (dirs) 2009, *Normes et hybridation linguistiques en francophonie*, Paris, 272 p.

Dans l'espace plurilingue qu'est la Francophonie, l'hybridation (ou le métissage) linguistique attire depuis de nombreuses années l'attention des sociolinguistes de toute obédience et se transforme notamment en un champ de recherches pour les spécialistes en linguistique théorique.

À retourner à

Délégation générale à la langue
française et aux langues de France

Observatoire des pratiques
linguistiques

6 rue des Pyramides
75001 Paris

ou par courriel :

olivier.baude@culture.gouv.fr

Si vous désirez recevoir **Langues et cité**,
le bulletin de l'observatoire des pratiques linguistiques,
merci de bien vouloir nous adresser les informations suivantes sur papier libre

Nom ou raison sociale :

Activité :

Adresse postale :

Adresse électronique :

Date :

Ce bulletin applique
les rectifications
de l'orthographe, proposées
par le Conseil supérieur
de la langue française (1990),
et approuvées par l'Académie
française et les instances
francophones
compétentes.

Langues et cité

Directeur de publication : Xavier North
**Président du comité scientifique
de l'observatoire** : Pierre Encrevé
Rédacteurs en chef : Olivier Baude, Jean Sibille
avec la collaboration de Fañch Broudic
Coordination : Dominique Bard-Cavelier
Composition : Romain Gasquès &
Dominique Bard-Cavelier
Conception graphique : Doc Levin/
Juliette Poirot
Impression : Daneels groupe graphique

**Délégation générale à la langue française et
aux langues de France**
Observatoire des pratiques linguistiques
Ministère de la Culture et de la Communication
6 rue des Pyramides, 75001 Paris
téléphone : 01 40 15 36 91
télécopie : 01 40 15 36 76
courriel : olivier.baude@culture.gouv.fr
www.dglf.culture.gouv.fr
ISSN imprimé : 1772-757X
ISSN en ligne : 1955-2440

Les points de vue exprimés dans ce bulletin n'engagent que leurs auteurs